



Allianz
Composio
Adulte / Enfant

Composez votre assurance santé
selon vos besoins.

allianz.fr

Assurance Allianz

Avec vous de A à Z

Allianz 



Composez votre assurance santé selon vos besoins

“ Dans notre famille, personne ne porte de lunettes ”

Allianz Compositio vous permet d'ajuster votre complémentaire santé à vos besoins réels, avec des garanties Optique et Dentaire complètement indépendantes.

“ Petits et grands, nous n'avons pas les mêmes besoins ”

Déterminez pour vous, votre conjoint et vos enfants, le niveau de remboursement le plus adapté pour :

- les frais d'hospitalisation et soins courants,
- les frais optiques et auditifs,
- les frais dentaires.

Pour bénéficier de tout le nécessaire sans payer le superflu !

“ Nous voulons une bonne couverture pour l'hospitalisation et les médecines douces ”

Vous pouvez choisir d'être mieux remboursé :

- en cas d'hospitalisation (avec le renfort Sérénité),
- pour les médecines douces (ostéopathe, acupuncteur, psychologue pour les enfants...) et autres soins non pris en charge par la Sécurité sociale (avec le renfort Confort).

Optionnels sur la gamme Classic d'Allianz Compositio, ces renforts sont déjà intégrés sur la gamme Plus pour une protection optimale.



Des garanties et services adaptés pour vous et vos enfants

Parce que les besoins évoluent avec l'âge, nous avons prévu des garanties et services spécifiques pour les enfants, les adultes actifs et les retraités ⁽¹⁾. Quelques exemples :

Pour les adultes actifs

- jusqu'à 150€ par jour pour votre chambre particulière en cas d'hospitalisation, avec le renfort Sérénité,
- jusqu'à 700€ par an remboursés pour vos lentilles et lunettes ⁽²⁾,
- jusqu'à 567€ par prothèse dentaire céramo-metallique ⁽³⁾.
- jusqu'à 50€ remboursés en 2017 sur les objets de santé connectés iHealth (tensiomètre, bracelet pour l'activité et le sommeil...) pour prendre soin de votre santé au quotidien, avec le renfort Confort.

Pour les enfants

- jusqu'à 275€ par an pour les lunettes ⁽²⁾,
- jusqu'à 500€ par semestre actif d'orthodontie dès la 1^{ère} année d'assurance ⁽²⁾,
- les consultations de psychologues remboursées avec le Renfort Confort.

Pour en savoir plus, consultez les barèmes de garanties Classic Adulte/Enfant et Plus Adulte/Enfant.



Une offre adaptée aux travailleurs non salariés

Allianz Composio est un contrat responsable.

Vous pouvez donc déduire les cotisations de votre bénéfice imposable ⁽⁶⁾.

Des services inclus dans votre contrat santé

Des économies en vous rendant chez les professionnels de la santé partenaires

Opticiens, chirurgiens-dentistes, implantologues dentaires, audioprothésistes, centres de chirurgie laser de l'œil, centres d'ophtalmologie, diététiciens, ostéopathes, chiropracteurs... **Depuis 2016** : chirurgie orthopédique.

Les 7 000 partenaires Santéclair vous font profiter de **soins et services de qualité à tarifs négociés**. Vos remboursements sont également **majorés** pour vos lunettes (+ 25€) et sur vos prothèses dentaires (+ 30€)⁽⁴⁾.

Le tiers payant dans de nombreux domaines

Grâce au tiers payant, vous ne faites pas l'avance de vos frais pour vous soigner chez le pharmacien, dans un laboratoire, chez un radiologue, à l'hôpital...

Vous en bénéficiez également chez les opticiens, dentistes et audioprothésistes partenaires Santéclair.

Une assistance adaptée en cas d'hospitalisation

Allianz Composio a prévu des prestations adaptées à votre profil et à votre situation⁽⁴⁾ : aide à domicile, garde de vos enfants, école continue en cas d'absence scolaire supérieure à 10 jours...



En choisissant Allianz Composio, vous adhérez et payez une cotisation annuelle⁽⁵⁾ à l'Association de Prévoyance Santé.

Cette association indépendante représente vos intérêts, vous fait bénéficier de multiples services (magazine Echos Santé, coffret-naissance, aides sociales...) et finance des actions de mécénat dans le domaine de la santé. Elle permet également aux adhérents travailleurs non salariés de bénéficier de la déduction des cotisations de leur bénéfice imposable⁽⁶⁾.

(1) Pour les retraités, un dépliant Allianz Composio Senior est à votre disposition.

(2) Avec le niveau 7, en sus du remboursement de l'Assurance maladie, y compris le bonus de remboursement Santéclair sur les verres.

(3) Avec le niveau 7, y compris le remboursement de l'Assurance maladie et le bonus de remboursement Santéclair.

(4) Selon les garanties choisies à l'adhésion.

(5) 5€ par contrat pour l'année 2017.

(6) Selon les conditions et limites prévues à l'article L144-1 du Code des assurances.

Les garanties d'Allianz Composio répondent au dispositif du contrat responsable prévu par les articles L871-1, R871-1 et R871-2 du Code de la Sécurité sociale ainsi qu'à leurs décrets d'application.

Des services résolument pratiques dans votre Espace Client et depuis votre mobile

Via l'Espace Client du site Allianz.fr, vous pouvez notamment :

- consulter **vos remboursements sur les 6 derniers mois**,
- recevoir une **alerte mail** à chaque remboursement,
- découvrir et **géolocaliser les partenaires** Santéclair,
- **calculer le reste à charge sur votre devis dentaire**,
- **faire une demande de remboursement** pour vos soins non remboursés par la Sécurité sociale (engagement de prise en charge sous 24h),
- faire une demande d'**analyse de vos devis santé** (prise en charge sous 72h),
- **accéder à l'historique de vos courriers** (ex : décomptes santé, attestation fiscale Madelin pour les TNS) grâce au service e-courrier,
- télécharger et imprimer **votre carte de tiers payant**,
- accéder au **Guide d'Informations Hospitalières**,
- découvrir les **services de prévention** : conseils pratiques sur l'automédication, dépistage des risques cardiovasculaires...



Mon Allianz mobile

Retrouvez également l'essentiel de ces services sur votre téléphone mobile ou tablette en téléchargeant l'**application « Mon Allianz mobile »** sur App Store ou Google Play.

Des garanties complémentaires pour renforcer votre couverture santé

Vous souhaitez une solution pour couvrir les frais non pris en charge par votre complémentaire santé Allianz ?

Avec la garantie « Forfaits Hospi », recevez une allocation forfaitaire supplémentaire pouvant aller **jusqu'à 280€ pour chaque hospitalisation** ⁽⁷⁾ :

- 50€ en cas d'hospitalisation de jour ou 100€ si vous passez au moins une nuit sur place.
- A ce montant, s'ajoutent 150€ en cas d'intervention chirurgicale + 30€ pour les éventuels frais pré-opératoires.

Votre interlocuteur Allianz peut également vous proposer des **indemnités journalières** en cas d'hospitalisation, une garantie **Capital Maladies Redoutées** (versement d'un capital en cas de maladie très grave ⁽⁸⁾), etc.

(7) Dans la limite de 6 hospitalisations par an. Conditions de souscription disponibles auprès de votre interlocuteur Allianz.

(8) Liste exhaustive et détails de la garantie décrits dans la notice d'information d'Allianz Prévoyance (garantie non éligible Madelin).

Pour de plus amples renseignements,
votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances

Société anonyme au capital de 991.967.200 €

1 cours Michelet - CS 30051 92076 - Paris La Défense Cedex

542 110 291 RCS Nanterre

www.allianz.fr



ASSOCIATION DE PREVOYANCE SANTE

Association loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée à la Préfecture
des Hauts-de-Seine sous le n° W922002348.

Siège social : Tour Neptune - Case Courrier 0804.

20, place de Seine - La Défense - 92400 Courbevoie.

www.adps-sante.fr